

FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE- FSE

Qu'est-que c'est ?

- Il s'agit d'une association de type 1901 regroupant des membres (*parents d'élèves et professeurs*). Elle est animée par des professeurs volontaires et des membres.
- Cette association fonctionne essentiellement grâce aux cotisations des membres, mais aussi grâce aux différentes actions menées par des professeurs, la vie scolaire et les élèves (*ventes divers, photos de classe...*).
- Cette association propose un service rare : l'**achat groupé du matériel scolaire** nécessaire à chaque élève pour l'année scolaire.
- Chaque année, le FSE subventionne également de nombreuses activités du collège pour chaque niveau de la 6ème à la 3ème : *séjour d'intégration 6ème, achats de livres pour le CDI, interventions écrivain / journaliste / conteuse... , financements des transports pour les déplacements extérieurs, spectacles Espace Malraux ...*

Avantages de l'achat groupé des fournitures scolaires :

- L'élève dispose de tout ce qui est nécessaire en une fois dès la rentrée (*sauf cartable, trousse, stylos et cahiers de textes que vous devrez fournir*).
- Le matériel est identique pour tous (*pas de logos, ni de marques, ni de différences de qualité...*). Les choix sont faits sur le principe du meilleur rapport qualité/prix. La commande groupée permet une économie substantielle.
- Les parents économisent de l'argent et du temps.

L'adhésion et les fournitures

- L'adhésion et/ou les fournitures sont laissées au libre choix de chacun.
- L'adhésion permet de bénéficier des dons que le FSE verse au collège pour la participation aux séjours pédagogiques (*classe de lac, à l'étranger ou en France*).
- L'adhésion est fixée chaque année par l'assemblée générale dans laquelle siègent des professeurs et des parents.
- Pour la rentrée 2026 : **10 € / élève** quelle que soit la classe.
- Le prix des fournitures est fixé par niveaux (*voir liste au dos, une clé USB est fournie à chaque élève de 6^{ème}*).

Si vous souhaitez adhérer au foyer socio-éducatif, nous vous demandons de le faire **dès l'inscription** de votre enfant*. Pour cela, il faudra rendre le coupon ci-dessous **obligatoirement** accompagné de **2 chèques distincts à l'ordre « FSE du collège les Frontailles »** + inscrire au dos des chèques : *nom et prénom + classe de l'élève*. Ceci nous permettra un bon fonctionnement pour les commandes avant la rentrée. C'est l'anticipation de la commande qui nous permet en effet de proposer de telles réductions.

* Si pour quelque raison que ce soit, votre enfant n'était pas scolarisé au collège à la rentrée, cette somme vous serait alors remboursée.

Adhésion au FSE du collège : CLASSE DE 6ème

Je soussigné(e) Mme, M..... Parent(s) de.....
en classe de à la rentrée 2025, confirme avoir choisi :

Cas 1

Adhésion au FSE du collège pour l'année scolaire 2026/2027 accompagnée du versement de la somme de **10 €**.
+ **Participation à l'achat groupé des fournitures scolaires (kit complet)** accompagnée du versement de la somme de **53,00 €**. J'ai pris note que cette somme correspond aux matériels disciplinaires **ET** spécifiques (*clé USB + pochette vie scolaire*).

Cas 2

Adhésion au FSE du collège pour l'année scolaire 2026/2027 accompagnée du versement de la somme de **10 €**.
+ **Participation à l'achat groupé du matériels spécifiques uniquement** (*clé USB en 6ème, pochette vie scolaire...*) et **accompagnée** du versement de la somme **9,50 €**.

Cas 3

Adhésion au FSE + « pochette vie scolaire » du collège pour l'année scolaire 2026/2027 accompagnée du versement de la somme de **12 €**.

Cas 4

Je ne souhaite **pas adhérer, ni bénéficier de l'achat groupé**.
Je règle uniquement la somme de 2 € pour la « pochette vie scolaire ».

Date : signature :

TSVP →